

Regroupement Pédagogique Intercommunal  
Amage, La Corbière, La Proiselière, Les Fessey, Ste-Marie en Chanois

école publique  
70310 Ste-MARIE en Chanois

☎ : 03 84 94 61 72

école publique  
70280 AMAGE

☎ : 03 84 94 66 96

école publique  
70310 LA PROISELIERE

☎ : 03 84 94 67 22

## Compte rendu du Conseil d'École du 5 février 2026

Membres excusés : Mme Mourey, IEN Luxeuil, Mme Maufrey et M. Aubé

Membres présents :

Équipe enseignante : Mmes Brouillard, Lefebvre et Lemercier + Mme Fauvernier du RASED

Représentants des mairies : Mmes Bourdin et Formet, MM. Galmiche, Mauffrey, Thouvenot et Vincent-Viry

Représentants des parents d'élèves : Mmes Brendlé, Claude, Grandguillaume et Lerouge.

Représentant des Francas : Mme Chaon

En préambule, Madame Lefebvre demande s'il y a des remarques à formuler sur le compte rendu du conseil précédent.

Aucune remarque.

Elle présente ensuite Mme Fauvernier du RASED qui détaille sa mission d'aide auprès des élèves en difficulté dans les 15 écoles des vallées du Breuchin et de l'Ognon.

### 1 / effectifs prévus en 2026-2027 :

Suite au départ d'une famille d'Amage et d'un élève de Ste Marie, notre RPI comptera 49 élèves de 3 ans et plus l'année prochaine. Chacun espère que la maison ainsi libérée sera réoccupée par une famille. Les décisions de carte scolaire seront prises après les élections municipales. La répartition pédagogique sera décidée ultérieurement par les enseignantes. Il y a maintenant 4 enfants nés en 2019 et 4 également en 2018, ces 2 années « creuses » impactent les effectifs du RPI. Pour l'année suivante (2027-2028), l'effectif prévu à l'heure actuelle serait en hausse de 1 enfant car 7 partiront en 6<sup>e</sup> et 8 petits arriveront.

### 2/ Bilan des coopératives :

La vente des sapins et le marché de Noël a généré un beau bénéfice de **1722,82** euros soit **574,27** euros par classe. Les enseignantes remercient vivement tous ceux qui se sont impliqués et tout particulièrement le Père Noël ainsi que son assistante Eliane. Les coopératives se portent donc très bien et permettent de nombreuses activités.

À la même période, les écoles ont également vendu des calendriers.

Bilan financier des coopératives au 31/01/2026 :

Ste Marie : 3206,01 euros

Amage : 4071,06 euros

La Proiselière : 3962,25 euros

### 3/ Activités et programmes scolaires :

Les maternelles ont participé aux JMF à Luxeuil le 14 novembre pour assister à un spectacle musical, ils ont bénéficié d'une animation de Laurent Bernard « Tarte à la ferme » à l'école le 16 décembre avec la maternelle de Faucogney. La classe s'est rendue au cinéma de Luxeuil dans le cadre du programme Ecole et cinéma, le 13/01 pour visionner 3 courts métrages « La baleine et l'escargote » et à l'école de Raddon pour assister au spectacle des 3 Chardons « Petite Indienne » le 26 janvier. Ils assisteront à nouveau à la programmation d'Ecole et cinéma le 19 mai. De plus, le 23 janvier, les maternelles ont participé à une animation sur le tri des déchets animé par M. Guinoiseaux et M.

Grandgirard, appartenant respectivement au Sytevom et au SPED de Luxeuil. Ils auront 3 séances en Mars avec la MNVS sur le thème des escargots avec une séance en extérieur.

Les CP-CE sont allés au cinéma le 12 décembre pour visionner À la poursuite du Père Noël et le 30 janvier voir Panda, petit panda dans le cadre du FICA.

CNESS : la candidature au projet de plantation avec l'astronaute Sophie Adenot sur la station ISS a été retenue et devrait débuter en mars, à suivre...

Les CM sont allés au cinéma voir Lhamo, l'enfant de l'Himalaya dans le cadre du FICA le 23 janvier. Ils ont bénéficié de 2 animations de la MNVS sur les polluants de l'air intérieur (financées par le Conseil Départemental). Ils auront également 3 animations de la MNVS sur les hirondelles en mars et avril.

Piscine : les CP, CE et CM ont bénéficié des 10 séances prévues ; Les élèves ont bien progressé. Les enseignantes remercient tout particulièrement les 3 parents agréés qui ont pris en charge à tour de rôle un groupe de grands et un groupe de petits au petit bain ; elles remercient également les 6 nouveaux parents agréés qui prendront un groupe en charge l'année prochaine. Elles remercient également le syndicat intercommunal pour le financement des trajets et de la location du bassin. L'année prochaine les élèves découvriront le nouveau pôle aquatique et un MNS prendra un groupe en charge. Ce changement, permis par le fait que Ste Marie fait partie de la CCPLx, est dû à l'action de Mme Formet qui a argumenté en soulignant que cela renforcerait l'attractivité de notre RPI en ces temps de baisse d'effectifs. Les enseignantes la remercient vivement pour cette amélioration des conditions d'enseignement de la natation.

Carnaval : les enseignantes envisagent d'organiser un après-midi Carnaval le vendredi 27 mars à l'école de Ste Marie avec défilé dans les rues. Si le temps ne le permet pas, les classes resteront dans leur école mais feront Carnaval quand même. Les parents sont invités à venir voir le défilé et à amener des beignets.

#### 4/ Questions diverses :

Mme Lefebvre donne la parole à Mme Chaon : celle-ci souligne les effectifs nombreux depuis la rentrée de Janvier (28 ce midi !). Durant cette période, Les élèves ont travaillé sur des bricolages d'hiver et l'hygiène bucco-dentaire. Le 27 janvier ils ont rencontré à nouveau les Anciens de l'EHPAD pour une dégustation de galette et mardi 3 février a eu lieu une nouvelle soirée parentalité avec des crêpes. En mars ils travailleront sur l'hygiène alimentaire avec une infirmière de la CPTS de Luxeuil et participeront au prix UNICEF des Droits de l'enfant : ils liront des livres puis voteront pour leur livre préféré, construiront un totem et élaboreront une affiche sur le droit à la protection.

Mme Brendlé se fait confirmer le lieu et la date de la kermesse : ce sera le 19/6 à la Corbière. Mme Claude ajoute que la prospection pour les lots de tombola a commencé. Mme Lerouge demande si une réunion avec les maitresses et tous les parents désireux de s'impliquer aura lieu comme l'année dernière. Mme Lemerrier répond que oui et d'un commun accord, cette réunion est fixée au jeudi 2 avril à 18 h à la Proiselière. La communication à toutes les familles sera assurée par les enseignantes à la rentrée des vacances de février.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 18h25.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 4 juin 2026 à 18 h à Amage.

La responsable administrative : C. Lemerrier

